

NOVEMBRE 2023

BULLETIN COMMUNAUTAIRE N°24

Aurec-sur-Loire • Saint-Just-Malmont • Saint-Didier-en-Velay • Pont-Salomon
Saint-Ferréol-d'Auroure • La-Séauve-sur-Semène • Saint-Victor-Malescours



VIVRE

Famille Enfance Jeunesse :
Une offre d'accueil complète
p.4

TRAVAILLER

Le Château d'Aurec un lieu
d'innovation et de collaboration
au coeur de la vieille ville p.20

PRÉSERVER

Péréniser les ressources
en eau p.25

DÉCOUVRIR

Le nouveau site Internet
des Gorges de la Loire p.28



La Communauté de Communes Loire Semène est **riche de sa diversité** de paysages, d'altitudes, de tailles de Communes et de sensibilités d'opinions. Ces différences, nous en faisons une force en atteignant le compromis et très souvent en recueillant l'unanimité du bureau et du conseil communautaire. Certes, la vie démocratique n'est pas un long fleuve tranquille, mais vous pourrez découvrir au travers de cette publication l'étendue du travail réalisé et les orientations qui ont été décidées par vos élus. L'équilibre demeure le meilleur chemin pour remplir nos objectifs, notamment lorsque l'on consomme des espaces naturels au service du développement économique. En effet, très peu de surfaces naturelles ont été utilisées ces dernières années par la Communauté de Communes qui a privilégié le recyclage et l'utilisation des friches industrielles et qui a densifié au maximum ses Zones d'Activités existantes.

Notre diversité se manifeste également sur les multiples modes de gestion de nos stations de production d'eau potable ou de traitement des eaux usées. La simplification de cette gestion se traduira par la diminution d'intervenants nombreux aujourd'hui mais qui diluent parfois les responsabilités ou qui manque de vision à long terme. En exerçant très tôt les compétences eau et assainissement, Loire Semène a su démontrer qu'elle prenait à bras-le-corps **un enjeu crucial pour notre avenir**.

Cette anticipation nous permet désormais de nous consacrer à des sujets opérationnels, de nous organiser sans pression et d'être plus efficaces afin de rendre un service identique sur l'ensemble de notre territoire, au juste prix. De nombreux travaux sont programmés sur les réseaux d'eau et d'assainissement dans le but de réduire les fuites et améliorer nos performances. **Protéger et sécuriser notre accès à l'eau** demeure une

priorité pour la Communauté de Communes qui a la bonne échelle et la bonne taille pour réaliser enfin les interconnexions nécessaires.

Afin de poursuivre notre politique **d'amélioration du cadre de vie**, la Communauté de Communes s'engage dans une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Ce dispositif peut en effet permettre de mieux identifier la quantité et la nature du gisement foncier bâti disponible dans nos centres bourgs en limitant ainsi l'étalement urbain. L'objectif étant d'activer sa rénovation, sa transformation, en accompagnant techniquement et financièrement le propriétaire qui pourra à terme louer ou mettre son bien à la vente.

Cette diversité et ces différences qui s'expriment n'affectent en rien la cohérence de notre Communauté de Communes qui, au fil du temps, s'affirme comme **un échelon territorial majeur au service de ses habitants**. Le sommaire de cette édition : vivre, travailler, préserver, découvrir résume finalement bien la raison d'être de Loire Semène.

Bonne lecture

FRÉDÉRIC GIRODET,

Président de la Communauté
de Communes Loire Semène



Famille Enfance Jeunesse



Espace Co-working château d'Aurec-sur-Loire



Activités pleine nature

VIVRE

PAGES 04 - PAGES 15

- Famille Enfance Jeunesse : Une offre d'accueil complète
- Nos structures crèches
- Nos Accueils de Loisirs
- Accueil Jeune et Actions de prévention
- Les Conseillers numériques vous accompagnent
- Réseau des Bibliothèques et Médiathèques
- Interview famille Ribaud Rey
- École de musique : Musica'LS
- Désherbage dans les bibliothèques de Loire Semène
- La culture japonaise à l'honneur
- L'attractivité des centres-bourgs
- Maison France Services : Quésaco ?
- Interview d'une habitante ayant bénéficié du dispositif d'aide à l'habitat

TRAVAILLER

PAGES 16 - PAGES 21

- L'offre foncière pour les entreprises : un enjeu majeur pour l'attractivité de notre territoire
- Rencontre avec AMCA, les nouveaux arrivants de la ZA Portes du Velay
- La Communauté de Communes au service des entreprises et de leurs projets
- Le Château d'Aurec un lieu d'innovation et de collaboration au coeur de la vieille ville

PRÉSERVER

PAGES 22 - PAGES 25

- Un nouveau mode de collecte des ordures plus responsable sur le territoire
- Économie d'énergie des bâtiments communautaires : une étude pour une démarche verte
- Le plan Climat Air Énergie Territorial : PCAET
- L'assainissement des eaux usées harmonisation et sécurisation
- La Communauté de Communes, la bonne taille pour pérenniser les ressources en eau.

DÉCOUVRIR

PAGES 26 - PAGES 31

- Interview d'Alexandre Peyrard, directeur de la SPL
- Ouverture du jardin Aqualudique
- Le nouveau site internet des Gorges de la Loire
- Lancement de l'étude de faisabilité de la voie verte
- Aménagement des berges de la Semène à Pont-Salomon
- Réhabilitation du musée de la Faulx à Pont-Salomon

VIVRE



Médiathèque d'Aurec-sur-Loire

FAMILLE ENFANCE JEUNESSE : UNE OFFRE D'ACCUEIL COMPLÈTE

PORTAL FAMILLES

[HTTPS://FAMILLES.LOIRE-SEMENE.FR/
FAMILY](https://familles.loire-semene.fr/family)



LOIRE SEMÈNE S'ENGAGE PLEINEMENT À RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES ET DES ENFANTS DE SON TERRITOIRE EN PROPOSANT UNE MULTITUDE DE SOLUTIONS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN, ALLANT DE LA PETITE ENFANCE JUSQU'À L'ADOLESCENCE. DE LA CRÈCHE AUX CENTRES DE LOISIRS JUSQU'AUX ACTIONS JEUNES, L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES EST UNE PRIORITÉ DES ÉLUS.

Loire Semène ne cesse d'innover et de répondre au mieux aux besoins de la population pour les enfants, et plus largement pour les familles du territoire.

Dès le plus jeune âge la collectivité offre aux parents différentes solutions de garde ; à savoir **les 4 crèches du territoire** qui ont pour fonction d'accueillir de manière régulière ou occasionnelle des enfants âgés de moins de 6 ans. Mais aussi 131 **assistantes maternelles** qui accueillent les plus jeunes, soit à leurs domiciles, soit en regroupement de professionnelles au sein de **8 Maisons d'Assistantes Maternelles**. La complémentarité entre l'accueil individuel et collectif répond indéniablement aux aspirations des familles : certaines semblent valoriser la souplesse, le calme et le cadre quasi familial chez l'assistante maternelle ; alors que d'autres soulignent la nécessité de la socialisation et de l'éveil symbolisés par la crèche ou les MAM. À la pluralité des solutions apportées aux familles correspondent aussi une pluralité des soutiens financiers apportés par la CAF (Caisse d'Allocations familiales).

Dès l'entrée à l'école, les familles de Loire Semène peuvent se tourner vers **les accueils de loisirs** du territoire qui accueillent collectivement les enfants et les jeunes pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs, culturels et artistiques. Ces activités se déroulent sur **les temps extrascolaires** (les petites et les grandes vacances scolaires) et périscolaires (avant et après l'école, les mercredis) et s'adressent à des enfants de leur première scolarisation jusqu'à leur entrée au collège. Pour adapter ces accueils aux rythmes et capacités des enfants et des jeunes accueillis, un fonctionnement par tranches d'âges est proposé.



Avec l'entrée au collège, la **MJC** (Maison de la jeunesse et de la Culture) et la **Communauté de Communes** accueillent les jeunes du territoire en travaillant sur des projets en lien avec « la citoyenneté ».

Parallèlement à ces différents accueils des enfants et jeunes en structures, ce ne sont pas moins d'une dizaine de **camp communautaires** qui sont proposés aux familles chaque année et ceci pour les enfants âgés de 3 à 17 ans.

Les camps communautaires ouvrent une autre dimension de l'accueil de l'enfant et du lien avec sa famille. Ils favorisent le lien social et l'épanouissement individuel et collectif ; le vivre ensemble et l'autonomie, afin de s'initier à de nouvelles activités en dehors du cadre familial.

L'ensemble de ces services à la population est accessible via une porte d'entrée unique : **le Portail Familles**. Cet outil permet à chaque famille utilisatrice d'un ou plusieurs de ces services Famille Jeunesse de procéder à son inscription et d'être informée des actualités. Des inscriptions cantine sont également possibles sur certaines communes du territoire via ce support. Le Portail familles est accessible depuis le site internet de la Communauté de communes.

Un nouveau palier dans la diversification des services apportés aux familles a été franchi par l'expérimentation et la mise en place, depuis 2021, de deux **Espaces de vie sociale** (EVS) sur les communes de Saint-Just-Malmont et d'Aurec-sur-Loire. L'EVS est une structure de proximité qui touche tous les publics et qui a vocation « à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives ».

Enfin, beaucoup de parents aujourd'hui semblent exprimer un manque de repères éducatifs à un moment où, paradoxalement, ils n'ont jamais été autant à l'écoute de leurs enfants. C'est pour répondre à ces inquiétudes nouvelles de bien de parents que la collectivité a fait le choix de devenir porteur de projets en **Parentalité**. Ainsi, de nombreuses actions sont mises en place durant l'année scolaire, dans toutes les communes du territoire, afin de permettre une meilleure prise en compte des besoins des parents et des enfants, de permettre aux parents de pouvoir exercer pleinement leurs responsabilités dans l'éducation de leurs enfants, de valoriser leur présence dans les projets, de leur permettre de se rencontrer, d'échanger mais aussi de soutenir les parents isolés.

NOS STRUCTURES CRÈCHES

- 2 crèches associatives
et 2 crèches communautaires
- 8 MAM ouvertes
- 131 assistants maternels agréés
exerçant à domicile



▶ Crèche Croq'Malice

👤 **Nathalie PATET**

Responsable Croq'Malice

☎ 04 77 35 86 06

✉ croqmalice@loire-semene.fr

🌐 115 Route d'Auvergne
43330 Saint-Ferréol-d'Auroure

▶ Crèche Les Matrus

👤 **Nathalie PATET**

Responsable Les Matrus

☎ 04 71 66 24 17

✉ lesmatrus@loire-semene.fr

🌐 Boulevard des Jardins
43140 Saint-Didier-en-Velay

▶ Crèche Les Lutins

👤 **Dominique HERMELIN**

☎ 04 77 35 23 38

🌐 10 avenue du Pont
Place des hêtres
43110 Aurec-sur-Loire

▶ Crèche Les Enfants

👤 **Lilia HAMIDI**

☎ 04 77 35 91 46

✉ crechelesenfants@orange.fr

🌐 3 rue du Breuil
43240 Saint-Just-Malmont



RELAIS PETITE ENFANCE « LA SEMÈNE DES BAMBINS » :

1 PLACE DE L'ABBAYE
43140 LA SÉAUVE-SUR-SEMÈNE

TÉL : 04 71 75 69 50
@ : RAM@LOIRE-SEMENE.FR

GUICHET UNIQUE :

[HTTPS://FAMILLES.LOIRE-SEMENE.FR/
FAMILY](https://familles.loire-semene.fr/family)





NOS ACCUEILS DE LOISIRS

▶ Accueil de Loisirs l'Îlojeux

👤 Jennifer CALCAGNI

☎ 04 77 92 79 65

✉ acmaurec-surloire@loire-semene.fr

🌐 Parc de la liberté
43110 Aurec-sur-Loire

▶ Accueil de Loisirs Jeunesse et Loisirs

👤 Sandra SANIEL

☎ 09 72 90 32 68

🌐 Rue des Acacias
43330 Pont-Salomon

▶ Accueil de Loisirs Les Galarés

👤 Camille ROBERT

☎ 04 71 61 27 46

✉ lesgalares@loire-semene.fr

🌐 Route du Prège
43140 Saint-Didier-en-Velay



▶ Accueil de Loisirs Pierre Royon

👤 Bertille BILLON

☎ 04 77 35 60 16

✉ pierroyon@loire-semene.fr

🌐 21 rue du centre
43240 Saint-Just-Malmont

PORTAIL FAMILLES

[HTTPS://FAMILLES.LOIRE-SEMENE.FR/
FAMILY](https://familles.loire-semene.fr/family)



ACCUEIL JEUNE ET ACTIONS DE PRÉVENTION

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE MÉDIATION JEUNESSE POUR MENER À BIEN LES PROJETS ET LES ACTIONS DANS UNE DÉMARCHE PROACTIVE « D'ALLER VERS ».

Madjid Taroudjit et Léonard Lamy composent la nouvelle équipe de **médiation jeunesse**, engagée à aller à la rencontre des jeunes sur le territoire. Ils sont dans une démarche d'« **aller vers** » en se rendant dans les instances jeunes, les MJC, les centres de loisirs, les collèges, les lycées, ou tout simplement dans la rue, afin d'**échanger avec eux**. À l'écoute de leurs besoins et attentes, ils proposent ensuite des actions et des projets en réponse à leurs aspirations.

Récemment, sous l'impulsion des jeunes, ils ont répondu à un appel à projet en collaboration avec l'éducation nationale et la CAF. Ils vont réaliser un reportage photos mettant en valeur le territoire.

Les collègues du secteur ainsi que la MJC d'Aurec-sur-Loire se sont également engagés dans cette démarche en proposant des actions liées à leurs établissements respectifs.

L'équipe jeunesse est également chargée des « **chantiers éducatifs** », un dispositif qui rassemble un groupe d'une dizaine d'adolescents pour réaliser des petits travaux d'intérêt communal tels que du débroussaillage ou de la peinture. En récompense, les participants bénéficient d'une bourse de loisirs, leur permettant de profiter d'activités telles qu'une journée de Laser game, d'accrobranche, de canoë, etc...

En outre, Madjid Taroudjit et Léonard Lamy jouent un rôle actif dans des actions de prévention cadrées via le dispositif CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Ils organisent notamment les **journées de sécurité routière** dans les collèges. Ils ont également prévu d'ici la fin de l'année une intervention auprès des collégiens, une action de prévention autour de la santé. C'est la compagnie Tenfor, qui proposera un spectacle de théâtre interactif où le public devient acteur. L'objet de cette action est de proposer un cadre artistique, pédagogique, éducatif et ludique pour permettre aux spectateurs de s'exprimer autour d'une question de société et d'inviter le public à la réflexion.

Les actions menées dans le cadre du dispositif CISPD s'adressent à tous les jeunes de 7 à 17 ans.



Il est à noter que Léonard Lamy occupe également le rôle de « **Promeneur du Net** », participant à un dispositif d'État visant à **renforcer l'accompagnement des jeunes sur internet** et les réseaux sociaux. Ce dispositif a pour objectif principal de permettre aux jeunes de trouver des interlocuteurs compétents, bienveillants et disponibles pour répondre à leurs questions, les conseiller et les orienter sur divers sujets liés à leur bien-être, leur sécurité en ligne, leur orientation professionnelle, leurs loisirs, etc. Les « **Promeneurs du Net** » assurent une veille active et bienveillante sur les espaces numériques fréquentés par les jeunes, contribuant ainsi à les accompagner au mieux dans leur expérience. Ce dispositif se positionne dans une démarche de prévention des risques liés à l'utilisation d'internet, tout en favorisant l'éducation aux médias et à la citoyenneté numérique.

LSemène Promeneur du Net (Léonard)



cispdpdn



INFOS

Que vous soyez parents ou adolescents, n'hésitez pas à **poser vos questions** à notre promeneur du net.



LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES VOUS ACCOMPAGNENT

DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES SE DÉPLACENT DANS TOUT LE TERRITOIRE POUR ACCOMPAGNER LA POPULATION AU TRAVERS D'ATELIERS COLLECTIFS OU INDIVIDUELS POUR DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE. DÉMARCHE EN LIGNE, ATELIERS THÉMATIQUES, RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DIGITALES, ILS SONT À VOTRE ÉCOUTE.

Les conseillers numériques vous accompagnent gratuitement pour :

-  Effectuer une démarche administrative en ligne (Aide à la démarche auprès des services des impôts, changement d'adresse, pré-demande de passeport, carte grise, accompagnement des familles pour suivre la scolarité de leur enfant via les logiciels de gestion de vie scolaire...)
-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc)
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Créer et gérer ses contenus numériques (stocker, ranger, partager...) Effectuer une recherche sur internet
-  Installer et utiliser des applications sur smartphone
-  Créer et utiliser une boîte mails

CONTACT

 conseillersnumeriques@loire-semene.fr
 07.60.35.13.84



N'hésitez pas à consulter notre page internet :
www.loire-semene.fr Rubrique Culture et Patrimoine >
Conseiller numérique

Maxime Cheucle et Romain Proriol, les deux conseillers numériques, sillonnent le territoire pour être au plus près de la population et les accompagner dans leurs démarches numériques.

Ils sont également chargés de proposer des activités ludiques et éducatives autour du numérique, destinées aussi bien aux jeunes qu'aux moins jeunes. Au cours de l'année écoulée, ils ont notamment fait découvrir la réalité virtuelle et les mécanismes des jeux vidéo dans les bibliothèques du territoire. Ils ont animé des ateliers numériques en centres de loisirs, portant sur la robotique et d'autres sujets tels que le nettoyage des ordinateurs personnels.

Au cours de l'année 2023, un nouvel atelier sera proposé dans les médiathèques, axé sur l'éducation aux médias et à la détection des fausses informations (fake news). Cette thématique est particulièrement pertinente, étant donné la surabondance d'informations en ligne et la nécessité de développer des compétences critiques pour distinguer le vrai du faux.

Grâce à leur expertise et à leur passion pour le numérique, ils contribuent à renforcer les compétences digitales des habitants du territoire et à promouvoir une utilisation responsable et éclairée des nouvelles technologies. Leur implication dynamique dans la médiation numérique permet de rendre le numérique accessible à tous.



Réalité virtuelle



Robot Tymio



Gestion tablette



Atelier nettoyage de votre ordinateur

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

LE SAVIEZ-VOUS

L'accès aux bibliothèques et médiathèques du territoire ainsi que la consultation des ouvrages est totalement gratuite sur place.

Vous n'avez pas besoin d'être abonné.



Médiathèque « La Mandragotte »

2, Rue de l'Ancien Hôtel de Ville
SAINT-DIDIER-EN-VELAY
Béatrice CHAMBEYRON

04.71.61.18.35
mediathequestdidier@loire-semene.fr

Les horaires d'ouverture :
Mardi, Vendredi : 15h30 - 19h00
Mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h30
Jeudi : 15h30 - 18h30
Samedi : 9h00 - 12h00



Médiathèque « Au Fil des Mots »

25, Rue du Centre
SAINT-JUST-MALMONT
Angélique PUY

04.77.35.61.11
mediathequestjust@loire-semene.fr

Les horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 16h00 - 18h30
Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30



Médiathèque « Les Mots Passants »

6, Place des Hêtres
AUREC-SUR-LOIRE
Lydie ALLEMAND

04.77.35.29.41
mediathequeaurec@loire-semene.fr

Les horaires d'ouverture :
Mardi, Jeudi : 16h - 18h30
Mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h30
Vendredi : 14h - 19h
Samedi : 9h30 - 12h30
Dimanche : 9h30 - 11h30



Bibliothèque « Pierre Andès »

Rue des Accacias
PONT-SALOMON
Clément JOBARD

04.77.54.27.69
bibliothequeptsalomon@loire-semene.fr

Les horaires d'ouverture :
Mercredi : 9h30 - 12h30 / 16h30 - 18h00
Mardi, Vendredi : 16h00 - 18h30
Samedi : 10h00 - 12h00



Bibliothèque « Livres au Village »

17 Rue de la Source
SAINT-VICTOR-MALESCOURS
Marie-Line GRANJON

04.71.65.16.89
bibliothequestvictor@loire-semene.fr

Les horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi : 16h00 - 18h30
Mercredi : 10h00 - 11h30 / 10h - 12h (vac.scolaires)
15h - 18h30
Samedi : 10h00 - 11h30



Bibliothèque « Lis-Là »

190 Chemin de la Chapelle
SAINT-FERRÉOL-D'AURORE
Murielle BESSE

09.62.67.45.07
bibliothequestferreol@loire-semene.fr

Les horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi : 16h00 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 12h00 / 14h30 - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30



Bibliothèque « Lou Libré »

Z.A. La Gare, Centre socio-culturel
LA-SÉAUVÉ-SUR-SEMÈNE
Clément JOBARD

07.60.34.30.05
bibliothequelaseauve@loire-semene.fr

Les horaires d'ouverture :
Mercredi : 14h30 - 18h30
Jeudi : 15h30 - 18h30
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h00 - 12h00





RENCONTRE AVEC LA FAMILLE RIBAUD REY DE SAINT-DIDIER-EN-VELAY. CHARLIE (2 ANS) ET MARIUS (4 ANS) ONT DÉCOUVERT LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE, COMME LA CRÈCHE ET LE CENTRE DE LOISIRS.



QUELS SONT LES SERVICES QUE VOUS UTILISEZ ?

« Charlie évolue à la crèche où elle est accueillie en journée sauf le mercredi. Nous connaissons la crèche depuis un peu plus de 3 ans, son frère, Marius, était également accueilli. Aujourd'hui il est à l'école. Une passerelle a été mise en place, il découvre l'accueil de loisirs durant les vacances et le péris-

colaire en semaine. Cette année il a même participé à un camp « séjour insolite » d'une nuit pour les 3-5 ans.»

QUELS AVANTAGES CELA REPRÉSENTE ?

« Les locaux ainsi que les équipes sont connus des enfants, le trajet se réalise à pied pour aller de l'école au centre de loisirs. L'été les activités proposées sont top ! (piscine à Saint-Didier-en-Velay). L'amplitude horaire nous permet de prendre nos dispositions avec nos emplois. La passerelle entre l'école et la crèche a permis une transition douce. Nous valorisons le fonctionnement collectif, car elle est à taille humaine. Nous ne souhaitons pas gérer une relation employé-employeur avec une nounou.»

« La stabilité des équipes est cruciale pour les enfants et les parents, je tiens à remercier l'ensemble du personnel.»

COMMENT SE DÉROULENT LES INSCRIPTIONS ?

« Charlie a un contrat d'heures établi avec la crèche, pour Marius, je me rends sur le « portailfamilles » afin de réserver les services proposés directement via internet. Le règlement quant à lui se réalise par virement à réception de la facture.»

UTILISEZ-VOUS D'AUTRES SERVICES DE LOIRE SEMÈNE ?

« Oui, nous nous rendons régulièrement à la médiathèque. L'application du réseau lecture est très agréable et nous permet de réserver nos livres à distance. Nous apprécions également, lorsque notre planning nous le permet, de participer aux événements de la saison culturelle.»

N'HÉSITEZ PAS À SUIVRE NOTRE PAGE INTERNET LOIRE SEMÈNE AINSI QUE L'ENSEMBLE DE NOS ÉVÈNEMENTS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK.



ÉCOLE DE MUSIQUE : MUSICA'LS

MUSICA'LS EST UNE ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE.

La Communauté de Communes participe activement au développement de l'école de musique puisqu'elle finance chaque année 47 % nécessaire au fonctionnement de l'association qui emploie 19 enseignants.

L'école de musique Musica'LS est chargée de la formation musicale et instrumentale. Elle est administrée par des bénévoles. Elle rassemble tous les amoureux de la musique, qu'elle soit classique, actuelle, d'hier ou d'aujourd'hui. Elle enseigne la musique, du débutant à l'expert. Elle propose des cours collectifs mais aussi individuels, un parcours « complet » diplômant, ainsi qu'un cursus libre « la musique et c'est tout ». Pour les classes de CP, 30 minutes d'instrument par semaine sont proposées et pour les plus petits des cours d'éveil musical.

Elle compte aujourd'hui 256 adhérents.



POUR EN DÉCOUVRIR +



DÉSHERBAGE DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE LOIRE-SEMÈNE

AFIN DE GARDER UN FOND RÉCENT ET EN ADÉQUATION AVEC LES ATTENTES DES USAGERS, LES BIBLIOTHÉCAIRES DOIVENT RÉGULIÈREMENT TRIER LES DOCUMENTS DANS LES RAYONS DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES.

LES BIBLIOTHÉCAIRES... DES JARDINIERS ?

Peut-être un peu ... Voici quelques explications.

Il est important de « **désherber** » régulièrement c'est-à-dire enlever des rayons les documents abîmés ou devenus obsolètes. Cette pratique permet de maintenir l'offre de livres adaptée aux besoins du public et de garder les bibliothèques vivantes !

On ne retire pas n'importe quels documents des rayons. Chaque livre est étudié individuellement pour évaluer son emprunt au fil des années, sa pertinence actuelle, et si d'autres documents similaires sont proposés. Les demandes régulières des lecteurs sur certains sujets, l'équilibre et la complémentarité des collections sont également pris en compte. L'élimination n'est pas une décision prise à la légère !

En bref, le désherbage sert à :

• Faire de la place :

Afin de proposer les dernières nouveautés, il est nécessaire d'enlever régulièrement des documents plus anciens. Cela permet également de mettre en valeur certains livres en aérant les rayonnages.

• Actualiser les collections :

Tous les documents mis à disposition doivent fournir des informations fiables et refléter l'évolution des connaissances dans tous les domaines ainsi que des courants artistiques, littéraires et musicaux.

• Proposer des documents toujours en bon état :

Proposer des documents en bon état : Pour que les bibliothèques restent attrayantes et l'on ait envie d'y passer du temps, de découvrir de nouvelles lectures...

Le désherbage autorise les bibliothèques à **recycler** les documents trop abîmés, un procès verbal est fait. Pour les autres livres, ils feront l'objet d'une grande braderie assurée par les jeunes de la Communauté de Communes Loire Semène. Les bénéficiaires permettront de financer des projets. Et les livres qui n'auront pas été vendus seront donnés à l'association Clic'livres...



LA CULTURE JAPONAISE À L'HONNEUR

LE MANGA, TOUT UN ART QUI TROUVE DE PLUS EN PLUS D'AFFICTIONADOS. RETOUR SUR LES RENCONTRES AUTOUR DE CETTE THÉMATIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-DIDIER-EN-VELAY.

L'engouement du public pour les mangas (bandes dessinées japonaises) n'est plus à démontrer. En 2023, le réseau de lecture publique a organisé plusieurs animations autour de ce phénomène mondial...

Tout a commencé le 26 avril par une rencontre avec les deux auteures mangakas, Zélihan et Yukaa, à la bibliothèque de Saint-Didier-en-Velay. Devant un public nombreux et très curieux, elles ont partagé leurs parcours et leurs projets. Deux ateliers sur la technique du portrait manga ont également été proposés et ont affiché complet.

Zélihan est revenue le 21 juin pour une journée de dédicaces, et la médiathèque de Saint-Didier-en-Velay a dû faire un maximum de place pour accueillir des jeux géants et des jeux vidéo autour du manga. Le public a également pu découvrir l'exposition «Le manga sans complexe,» qui présentait des figurines, des séries de mangas, des intégrales d'animés, des posters et des quiz.

Bien sûr, d'autres rendez-vous ont ponctué la saison de **Culture & Vous**, tels que des spectacles, des rencontres musicales, des ateliers, etc. Il y en avait pour tous les goûts, de quoi ravir petits et grands !



L'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS



FACE AUX PROBLÉMATIQUES DE VACANCE ET D'INSALUBRITÉ RELEVÉES DANS L'HABITAT PRIVÉ EN CENTRE-BOURG, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCE UNE ÉTUDE AFIN D'ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION.

Depuis la signature de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire, plusieurs projets de redynamisation des bourgs ont débuté. De nombreuses pistes d'action ont été soulevées, l'amélioration de l'habitat privé en est une. En effet nous constatons aujourd'hui que **la vacance de logements dans les centres-bourgs est élevée** (jusqu'à 14% de logements vacants), que la plupart des constructions sont antérieures aux premières réglementations thermiques et que les types de logements sur le marché correspondent difficilement aux attentes des habitants et des nouveaux arrivants.

La Communauté de communes Loire-Semène lance donc une **étude sur l'habitat** : l'étude pré-opérationnelle d'Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette étude intervient en amont de la phase d'action. Le bureau d'études CDHU va mener sur le territoire un travail fin de diagnostic de l'habitat qui permettra de comprendre en détail les problématiques à l'œuvre. A la suite du diagnostic, c'est un plan d'action travaillé avec les élus qui sera défini. Il permettra de cibler des typologies d'immeubles, des zones ou des thématiques qu'il conviendra de traiter prioritairement. Cette étape est indispensable car elle permet de **catégoriser les îlots vacants et insalubres prioritairement** et flécher des financements qui engendreront un effet de levier pour les financements de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

Soutenu par



Agence
nationale
de l'habitat

50 %

Communauté de Communes
Loire Semène
SOURCE D'AVENIR

25 %

BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

25 %

MAISON FRANCE SERVICES : QUÉSACO ?

LA MAISON FRANCE SERVICES DE SAINT-JUST-MALMONT REPRÉSENTE UNE AVANCÉE DANS LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE. CE DISPOSITIF CONÇU COMME UN GUICHET UNIQUE, VISE À FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS POUR LES CITOYENS.

Cette structure développée et financée par la commune de Saint-Just-Malmont s'adresse à l'ensemble des habitants de la Communauté de communes. Les conseillers numériques y assureront des permanences et des ateliers pour être aux plus près des administrés.

Elle offre un point d'accès unique pour effectuer différentes démarches administratives et sociales.

Le personnel des Maisons France Services est formé pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne et les aider à remplir les formulaires administratifs. Ils fournissent également des informations et des conseils sur les différents services publics disponibles.

L'objectif principal est de rendre les services publics plus acces-

sibles et de faciliter les démarches administratives pour les citoyens, en leur évitant de devoir se déplacer dans de multiples administrations.

Cela contribue également à réduire la fracture numérique en permettant aux personnes qui ne sont pas à l'aise avec les outils informatiques de bénéficier d'une assistance personnalisée.

La Maison France Services de Saint-Just-Malmont accueille également depuis quelques semaines les services de la Maison de l'habitat. Cette permanence, sur rendez-vous, permet aux propriétaires de bénéficier de conseil pour améliorer leur logement ainsi que d'une aide pour monter les dossiers de demande de subvention.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS : 04 43 07 11 30



**France
services**



MARTINE LIOGIER A BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE À L'HABITAT DANS LE CADRE DE SES TRAVAUX D'ISOLATION. ELLE NOUS EXPLIQUE LE DISPOSITIF.

DE QUOI SE COMPOSE CE PROGRAMME ?

« C'est une aide financière versée dans le cadre de travaux d'isolation de ma maison, le programme se nomme : mon projet Anah 2021.

COMMENT AVEZ-VOUS PROCÉDÉ POUR FAIRE LA DEMANDE ?

« En 2021, je voulais changer mon système de chauffage par un poêle, je me suis présentée aux permanences SOLIHA à la Mairie de Pont-Salomon. L'aide me permettait de bénéficier de 60% du montant total de la facture pour un montant maximum de 20 000 €. Pour cela, il fallait réaliser 2 travaux minimum.

Attention : Les aides sont soumises à des plafonds de revenus, en fonction de ces barèmes, un pourcentage de la facture est pris en charge.

L'ensemble des aides versées dépend de plusieurs organismes :

- l'AMO : c'est une aide qui permet le financement du maître d'œuvre habilité.
- L'aide Habiter Mieux
- L'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)
- le Département
- la Communauté de Communes "Loire Semène"

QUELS TYPES DE TRAVAUX AVEZ-VOUS RÉALISÉS ?

- « J'ai pu effectuer 3 chantiers :
- les volets roulants électriques à énergie solaire
- les fenêtres PVC
- le poêle à granulés

Il faut savoir que pour les volets et les portes de garage cette aide ne fonctionne pas. »

FAUT-IL SE FAIRE ACCOMPAGNER POUR MONTER UN DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE ?

« Nous pouvons instruire notre dossier seul, me concernant j'ai préféré monter mon dossier avec un référent de SOLIHA, il devient alors le maître d'œuvre, une rémunération (AMO) est prévue pour son accompagnement. Il suit le dossier et vient à la maison prendre des photos et il s'occupe de réaliser le calcul du DPE (Diagnostic de performance énergétique). C'est une personne ressource présente du début jusqu'à la fin des travaux. »

AUJOURD'HUI, ÊTES-VOUS SATISFAITE ?

« Les économies d'énergie sont importantes et mon isolation est meilleure, mon logement est passé d'une DPE en E à une DPE en D. »

COMBIEN DE TEMPS AURA DURÉ LE PROJET (ENTRE LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, LES TRAVAUX ET LES REMBOURSEMENTS) ?

« Montage du dossier en Janvier 2021 avec les aides versées en octobre 2021, soit 10 mois. »

LES AIDES SONT-ELLES VERSÉES DIRECTEMENT ?

« J'ai pu attendre de recevoir les aides pour payer les artisans, un acompte a été également versé en septembre puis le reste sur facture, soit à la fin octobre. »

QUELLES SONT LES PIÈCES NÉCESSAIRES POUR INSTRUIRE LE DOSSIER ?

« Pour monter mon dossier il a fallu transmettre impôts / acte de décès de mon conjoint / devis / factures / plan de la maison / RIB / Certificat RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) des artisans / Attestation professionnelle. Les professionnels qui ont réalisé les travaux devaient répondre également à des spécificités : être RGE, certificat Qualibat et le poêle devait être "flamme verte" (transition écologique). »



L'OFFRE FONCIÈRE POUR LES ENTREPRISES : UN ENJEU MAJEUR POUR L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EST UNE PRIORITÉ DES ÉLUS. CONSCIENTE DE L'IMPORTANCE D'UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE POUR LE TERRITOIRE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE PLEINEMENT DANS DES ACTIONS STRATÉGIQUES VISANT À STIMULER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES LOCALES ET À CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS. TOUTEFOIS, FACE AUX CONTRAINTES FONCIÈRES, LA RECHERCHE DE SOLUTIONS NOUVELLES ET DURABLES S'AVÈRE ESSENTIELLE. DANS CETTE QUÊTE D'OPPORTUNITÉS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'EFFORCE D'OPTIMISER LES ZONES D'ACTIVITÉS EXISTANTES, DE RÉHABILITER LES FRICHES EN DÉCLIN, ET D'ENVISAGER LA CRÉATION DE NOUVEAUX ESPACES DÉDIÉS À L'ESSOR ÉCONOMIQUE. CES EFFORTS AMBITIEUX TÉMOIGNENT DE LEUR DÉTERMINATION À DYNAMISER LE TERRITOIRE ET À RÉPONDRE AUX BESOINS CROISSANTS DE SES ACTEURS ÉCONOMIQUES.

Des solutions pour favoriser le développement économique

Pour favoriser le développement économique du territoire et répondre aux demandes des entreprises, il existe plusieurs options : l'optimisation des zones d'activités, la réhabilitation des friches ou la création de nouvelles zones.

1. OPTIMISER LES ZONES D'ACTIVITÉS :

Le territoire compte actuellement 17 zones d'activités de taille moyenne. La dernière à avoir été aménagée est la ZA de la Sagne à Saint-Ferréol-d'Auroure en 2011. Depuis toutes les opérations d'optimisation ont été engagées pour atteindre aujourd'hui un taux d'occupation à 100%.



Pépinière du Viaduc de Pont-Salomon

2. RÉHABILITATION DES FRICHES :

Une étude approfondie des friches présentes sur le territoire de la Jeune Loire, incluant celles de Loire Semène, a été réalisée. Sur les 9 friches recensées, 7 sont réhabilitées ou en cours de réhabilitation (comme l'ancienne papeterie du Crouzet, le site de la teinturerie à Aurec-sur-Loire, l'usine Cheynet de Saint-Just-Malmont...), grâce à des projets portés par des collectivités locales ou des porteurs de projets privés. Les deux friches restantes sont soit en trop mauvais état pour être réhabilitées, soit situées en plein cœur des villes, rendant difficile leur transformation en espaces économiques. Elles seront plutôt destinées à la création d'espaces résidentiels.



ZA Extension Portes du Velay - Côté Pont-Salomon



ZA La Sagne - Saint-Ferréol-d'Auroure

CHIFFRES CLÉS

- 113 027m² de friches réhabilitées sur les 6 dernières années
- Dernière zone aménagée en 2011
- Taux d'occupation des ZA à 100%
- 24 emplois par hectare en moyenne



3. CRÉATION D'ESPACES :

Pour répondre aux besoins des entreprises, la Communauté de Communes s'engage à créer de nouvelles zones d'activités. À cette fin, une étude foncière a été réalisée afin d'identifier les sites les plus favorables au développement économique, en prenant en compte divers critères tels que l'impact environnemental, la distance par rapport aux zones résidentielles, l'accessibilité, la proximité des réseaux et la maîtrise foncière.

Plusieurs projets sont actuellement en cours, avec des tailles et des emplacements différents :

- L'extension de la ZA des Portes du Velay, du côté de la Séauve-sur-Semène.
- La création de la zone d'activités de Bramard, sur 11 ha de plantation syvicole de moins de 50 ans, pour éviter d'impacter systématiquement les terres agricoles.
- L'aménagement d'une parcelle sur la ZA des Portes du Velay, du côté de Pont-Salomon, pour une surface de 1 500 m², certes modeste mais démontrant la volonté d'optimiser les ZA existantes et de répondre aux besoins des artisans.

La Communauté de Communes prend également en compte les compensations nécessaires pour minimiser l'impact sur l'environnement et les zones agricoles touchées par ces projets.



ZA La Sagne - Saint-Ferréol-d'Auroure

Des emplois en perspective

Au total, ce sont plus de 500 emplois qui pourraient être générés grâce à ces aménagements. Cette création d'emplois représente une véritable opportunité pour dynamiser significativement notre territoire sur le long terme, stimuler le commerce local et renforcer les services publics. En effet, l'installation d'une entreprise sur notre territoire entraîne la création d'emplois, une augmentation de la consommation dans les commerces locaux, ainsi que des recettes fiscales permettant de financer des services tels que les écoles, les crèches, les activités culturelles et les associations, pour le bien-être de tous. Sans oublier que plus de 70% des actifs résidant sur notre territoire en sortent tous les jours pour aller travailler. Créer de l'emploi sur place contribue donc à limiter les déplacements et ainsi limiter l'empreinte carbone des habitants.

RENCONTRE AVEC AMCA, LES NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA ZA PORTES DU VELAY



AMCA EST UNE ENTREPRISE CRÉÉE EN 2019 PAR DEUX AMIS D'ENFANCE, BILLY CORNUT ET GUILLAUME MULLER. C'EST EUX QUI ONT REMPORTÉ L'APPEL À CANDIDATURE LANCÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, POUR UNE PARCELLE AMÉNAGÉE DE 1158 M² DANS LA ZONE D'ACTIVITÉ DES PORTES DU VELAY, SUR LA COMMUNE DE PONT SALOMON.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

BILLY: Je suis Billy Cornut, Aurécois et métallier de métier. Depuis gamin, j'ai aimé la soudure, bricoler avec mon père qui était agent de maintenance. J'ai fait mon apprentissage en chaudronnerie aux Compagnons du devoir à La Talaudière. Une formation très intéressante, rigoureuse dans la pratique mais aussi dans les codes, avec un vrai cadre. Après mon CAP, j'ai travaillé dans diverses entreprises, en Corse ou à Marseille notamment, pour finir par revenir à Aurec.

GUILLAUME: Je suis Guillaume Muller, j'ai un diplôme d'ingénieur mécanique. J'ai passé mes études à l'ENISE, une école d'ingénieur à Saint-Etienne. Une formation qui m'a donné une polyvalence énorme ; je ne suis spécialiste en rien, mais par contre j'ai des bases dans de nombreux domaines. Dans cette formation, tout est fait pour nous mettre en condition dans un mode projet, avec l'accent mis sur les travaux de groupe. C'était vraiment intéressant et ça me sert au quotidien. J'ai travaillé pendant 6 ans chez PROVELIS à Saint-Jean-Bonnefonds, une entreprise dans laquelle j'ai fait mon apprentissage avant d'y être embauché. J'étais responsable de production là-bas et je gérais une trentaine de personnes.

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS DÉCIDÉS À VOUS LANCER ?

BILLY: À la base, je me suis lancé tout seul. Je me suis mis en auto-entrepreneur en 2019. Un jour, je suis passé devant ce local de 400m² à Aurec, j'ai vu qu'il était à la location. J'ai appelé directement et je l'ai loué, je

ne me suis pas posé de questions.

GUILLAUME: C'est sûr qu'il ne s'est pas posé de questions et au final heureusement. Car sans ce côté fonceur, jamais ça n'aurait été possible de faire ce que l'on fait aujourd'hui. Moi, je l'ai rejoint en 2020. Ça s'est fait assez naturellement, Billy est très bon dans son domaine mais moins dans la gestion, la partie commerciale et c'est comme ça que notre complémentarité est née. Et de fil en aiguille, on s'est associés à 50/50.

PRÉSENTEZ-NOUS ALORS AMCA :

GUILLAUME: Nous avons plusieurs domaines d'activités. Le particulier, pour tout ce qui est escaliers ou garde-corps spécifiques avec des designs particuliers. L'industrie, nous travaillons avec des entreprises du coin comme APPLI-TEC ou SERMACO. Et enfin, les marchés public ou privée que nous réalisons en sous-traitance pour des entreprises générales comme BAUDIN CHATEAUNEUF qui nous accorde leur confiance en nous confiant les lots de métallerie et serrurerie. Récemment, nous avons réalisé d'important ouvrages comme la serrurerie de l'extension du terminal 1 de l'aéroport de Saint-Exupéry ou bien le commissariat de police rue de l'Alma à Saint-Etienne.

BILLY: Globalement, nous aimons avoir ces différents types de clients car cela nous permet de faire constamment des choses différentes.

POURQUOI CHERCHEZ-VOUS DU TERRAIN ?

GUILLAUME: Aujourd'hui, nous sommes locataires de ce local de 360 m², qui est vieillissant et trop petit. L'espace bureau est minuscule, les sanitaires sont vétustes, on n'a même pas de douche. Le pont-roulant est manuel, nous n'avons pas la place pour stocker et si nous voulions une machine en plus, nous ne pourrions pas la placer. En plus, notre atelier est attenant à une maison d'habitation qui est louée. Alors forcément, c'est compliqué car nous faisons du bruit tôt

le matin, voire même parfois le week-end quand nous avons des chantiers à terminer. Il faut vraiment que ça change, car pour eux comme pour nous, ce n'est pas tenable.

Et puis un bâtiment neuf, construit selon nos envies et correspondant totalement à nos besoins, c'est ce qu'il nous manque pour continuer d'évoluer. Cela permettrait en plus d'avoir une meilleure image et donc de faciliter les recrutements. Le bâtiment est aussi le reflet de l'entreprise.

COMMENT CETTE PARCELLE VA-T-ELLE VOUS AIDER À VOUS DÉVELOPPER ?

BILLY: Cette parcelle sur la Zone Porte du Velay est très bien située, juste à côté de la RN88 et aussi proche de notre partenaire APPLI-TEC, avec qui nous travaillons très régulièrement. Elle va nous permettre de construire notre bâtiment, avec un atelier de 500 m² et un espace bureau digne de ce nom.

GUILLAUME: À court terme, nous aimerions embaucher deux personnes et à plus long terme, en fonction du développement, nous pourrions rapidement être une dizaine. Nous voulons rester une entreprise à taille humaine afin de conserver nos valeurs.

UN MOT POUR LA FIN ?

GUILLAUME: Nous voulions remercier les élus de la communauté de communes de nous avoir sélectionnés pour cette parcelle. Elle va vraiment nous aider à nous développer. Ce n'est pas forcément évident de choisir une petite entreprise dirigée par deux jeunes. Et pourtant, ils nous font confiance et croient en notre projet, en notre entreprise. C'est un honneur et une fierté.

BILLY: Effectivement, cela montre aussi l'intérêt qu'ils portent aux petites entreprises artisanales qui ne cherchent pas forcément beaucoup de terrain, mais qui ont des projets. Donc, merci.





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DE LEURS PROJETS

PORTEURS DE PROJET, ENTREPRENEURS, CHEFS D'ENTREPRISE, ARTISANS OU TOUT ÇA À LA FOIS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS.

Dans sa volonté de développer son attractivité économique, la Communauté de Communes Loire Semène (CCLS) s'engage dans le co-financement de subventions départementales, régionales et européennes. Que vous soyez entrepreneur dans le domaine numérique, artisan, commerçant en centre-ville ou industriel, des aides sont disponibles pour contribuer à la réalisation de vos projets.

Grâce à la volonté de ses élus, la Communauté de Communes a établi plusieurs conventions visant à soutenir les porteurs de projet. Chaque aide est conditionnée à un cofinancement via ce fonds. Parmi celles-ci, vous pouvez retrouver :

- L' Aide à l'immobilier d'entreprise : Une initiative proposée par le département de la Haute-Loire pour soutenir tous les projets de construction, d'extension ou de réhabilitation de bâtiments de plus de 250 m² et cofinancée par la Communauté de Communes Loire Semène.
- Les aides régionales telles que le programme «Financer mon investissement commerce et artisanat.» Une aide pour toutes les petites entreprises de moins de 50 salariés, en cofinancement par la CCLS également.
- Les aides LEADER, qui prévoient, dans le courant de l'automne, des enveloppes budgétaires pour des projets touristiques, de transition énergétique pour les entreprises, ainsi que

pour les collectivités s'engageant dans des projets de développement des centres-villes.

La communauté de communes grâce à ce fonds d'intervention peut créer un effet de levier pour les porteurs de projets en leur permettant de débloquer des aides importantes.

Soutenir les entreprises de tous ces secteurs permet de maintenir et de développer une activité économique florissante et un bassin d'emplois dynamique sur notre territoire. Ainsi, nous réduisons les déplacements pendulaires vers les bassins stéphanois ou ponot et redonnons un nouvel élan à nos commerces de centre-ville.

VOUS AVEZ UN PROJET EN TÊTE ?

Contacter le service Développement Économique au :



04 71 75 69 50



mpastre@loire-semene.fr

LOCATION DE LOCAUX



- Bureaux Saint-Just-Malmont / ZA Font du loup.
- Locaux industriels ou artisanaux /Pépinière du Viaduc de Pont-Salomon

LE CHÂTEAU D'AUREC : UN LIEU D'INNOVATION ET DE COLLABORATION AU COEUR DE LA VIEILLE VILLE

ENTRE HISTOIRE ET INNOVATION, LE CHÂTEAU D'AUREC-SUR-LOIRE PROPOSE UN LIEU DE TRAVAIL EXCEPTIONNEL ET TOTALEMENT ÉQUIPÉ. UN ESPACE DE CO-WORKING, DES SALLES DE RÉUNION ET DE RÉCEPTION À LOUER, UN FABLAB, TOUT CELA INCLUS DANS UN MUSÉE, UNE PROPOSITION INNOVANTE ET UNIQUE DE CE QUE L'ON PEUT QUALIFIER DE TIERS-LIEUX.

En mai 2023, le Château d'Aurec a ouvert ses portes, devenant ainsi un véritable joyau au cœur de la vieille ville. Ce lieu unique incarne une **fusion harmonieuse entre histoire, numérique et vie économique**, offrant une expérience immersive à ses visiteurs.

Outre sa fonction touristique, le Château se positionne comme **un espace de co-working novateur**, offrant des conditions de travail exceptionnelles aux entrepreneurs. Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour travailler de façon optimale : wifi haut débit, salles de réunions entièrement équipées, imprimantes, espace cuisine et surtout, un réseau de co-workers stimulant et dynamique.

Le Château met également à disposition **quatre bureaux à louer**, vous permettant d'installer durablement votre entreprise et de profiter de tous les services associés à cette forme de travail collaboratif.

Pour des besoins ponctuels, des **espaces de réunion et de réception** sont disponibles, vous permettant d'accueillir vos clients dans un cadre exceptionnel, propice aux échanges fructueux.

En outre, le Château se dote **d'un Fablab**, véritable laboratoire d'expérimentation pour donner vie à vos idées novatrices. Imprimantes 3D, machines à presser, imprimantes professionnelles pour vos affiches, espace bois, et bien plus encore. Vous avez à votre disposition tous les outils nécessaires pour concrétiser vos projets : de la conception de prototypes jusqu'à la réalisation de premières séries.

Si vous êtes intéressés pour utiliser ce lieu **d'innovation et de créativité**, n'hésitez pas à prendre contact avec le service développement de la Communauté de Communes Loire Semène (CCLS). À l'approche de l'automne, des rencontres seront organisées entre les entreprises, laissant ainsi une opportunité supplémentaire de découvrir toutes les possibilités qu'offre ce lieu emblématique.



Espace de Cowork - Château Aurec-sur-Loire





UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES PLUS RESPONSABLE SUR LE TERRITOIRE

D'ICI 2025, FINI LES POUBELLES QUI DÉBORDENT, LES BACS DE TRIS AVEC DES CARTONS VOLUMINEUX. PLACE AUX COLONNES SEMI-ENTERRÉES ET AÉRIENNES POUR UNE MEILLEURE COLLECTE DES DÉCHETS.

Une réorganisation des points de collecte a été mise en place depuis le début de l'année. Ce changement va s'opérer jusqu'en **2025** avec la suppression progressive des bacs collectifs (ordures ménagères et tri sélectif) et la mise en place de colonnes aériennes et semi-enterrées. Une colonne représente à elle seule 7 bacs collectifs.

LES AVANTAGES DE CE TYPE D'INSTALLATIONS SONT NOMBREUX :

- une meilleure performance de tri par le regroupement des colonnes, l'impossibilité de déposer des déchets volumineux grâce aux trappes et une capacité de stockage bien supérieur aux conteneurs qui évitera le phénomène de débordement d'ordures ;
- une meilleure intégration paysagère avec des colonnes plus esthétiques et une implantation stable permettant d'éviter les envols ou déplacements de conteneurs ;
- une amélioration de la qualité de travail des agents en diminuant la pénibilité (pas de port de charges lourdes, pas d'agent à l'arrière des camions d'ordures ménagères).
- une source d'économie grâce à des fréquences de tournées réduites et une masse salariale optimisée.
- une consommation de carburant moindre.

Une véritable avancée dans le domaine de la collecte des déchets qui facilitera le travail des agents et le tri sélectif et donc le recyclage de nos déchets.

SICTOM
VELAY PILAT



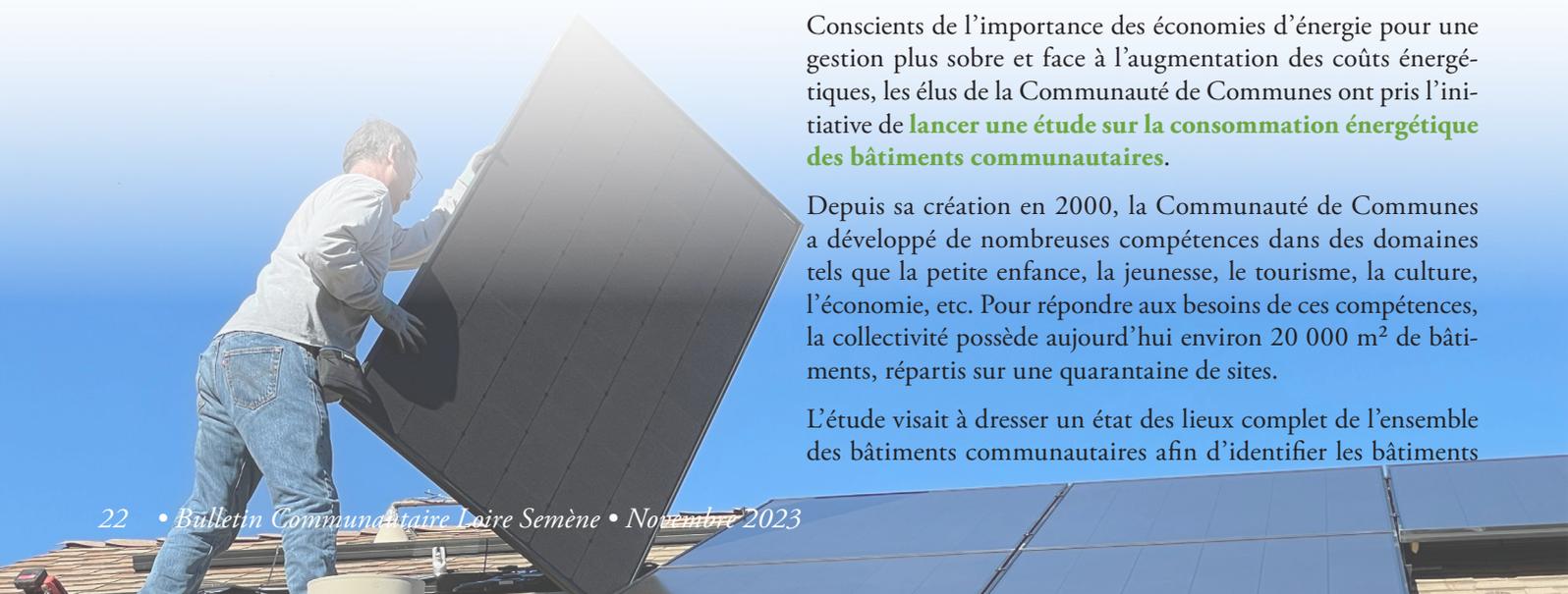
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES : UNE ÉTUDE POUR UNE DÉMARCHE VERTE

DIMINUER SON EMPRUNTE CARBONE ET FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EST AUJOURD'HUI UNE NÉCESSITÉ ENVIRONNEMENTALE ET FINANCIÈRE. UNE ÉTUDE DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES A DONC ÉTÉ RÉALISÉE.

Conscients de l'importance des économies d'énergie pour une gestion plus sobre et face à l'augmentation des coûts énergétiques, les élus de la Communauté de Communes ont pris l'initiative de **lancer une étude sur la consommation énergétique des bâtiments communautaires**.

Depuis sa création en 2000, la Communauté de Communes a développé de nombreuses compétences dans des domaines tels que la petite enfance, la jeunesse, le tourisme, la culture, l'économie, etc. Pour répondre aux besoins de ces compétences, la collectivité possède aujourd'hui environ 20 000 m² de bâtiments, répartis sur une quarantaine de sites.

L'étude visait à dresser un état des lieux complet de l'ensemble des bâtiments communautaires afin d'identifier les bâtiments



présentant des performances énergétiques insuffisantes et de mettre en place un plan d'action pour envisager des travaux d'amélioration énergétique.

Le bureau d'études AD3e a présenté les résultats de cette étude au Comité de Pilotage (COPIL) en janvier 2023. Chaque bâtiment a été diagnostiqué, et un programme de travaux a été établi, en tenant compte du temps de retour sur investissement.

L'étude a révélé que dans l'ensemble, **la performance énergétique des bâtiments était dans un état moyen** et présente toutefois un potentiel d'amélioration énergétique. Cependant les grands nombres de travaux proposés présentent un coût considérable pour un gain énergétique modeste.

Face à ce constat, la Communauté de Communes va compléter son plan d'actions en explorant d'autres pistes pour réduire son empreinte carbone, notamment en mettant en œuvre des panneaux photovoltaïques. En parallèle, un travail collaboratif avec les communes d'Aurec-sur-Loire et de Saint-Just-Malmont est en cours d'analyse pour développer l'autoconsommation partagée. Dans cette démarche verte, les trois collectivités sont accompagnées par le bureau d'études PLANAIR.

Le souci de **réduire l'impact environnemental et d'adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement** reste une priorité pour la Communauté de Communes, qui s'efforce ainsi de contribuer à la préservation de notre planète et à la transition énergétique.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : PCAET

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL, UN OUTIL POUR MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Le PCAET, acronyme de **Plan Climat-Air-Énergie Territorial**, est un dispositif national mis en place pour lutter contre le changement climatique et favoriser la transition énergétique au niveau local. Il s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le PCAET est élaboré et mis en œuvre par les collectivités territoriales, telles que les communes, les intercommunalités, les métropoles, les départements, et les régions. Chaque collectivité doit élaborer son propre PCAET en fonction de ses caractéristiques territoriales, de ses besoins et de ses objectifs en matière de lutte contre le changement climatique et de transition énergétique.

Il a été fait le choix de **mutualiser cette étude** sur un territoire homogène composé des 5 Communautés de Communes de la Jeune Loire.

LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL SE DÉCLINE EN PLUSIEURS VOILETS :

1. Diagnostic territorial : Il permet d'analyser la situation climatique, énergétique et environnementale du territoire en identifiant les sources d'émissions de gaz à effet de serre, les consommations énergétiques, la qualité de l'air, etc.

2. Objectifs et stratégie : Sur la base du diagnostic, le PCAET fixe des objectifs ambitieux et réalistes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables, d'amélioration de l'efficacité énergétique, etc. La stratégie détaille les actions et mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

3. Plan d'actions : Il recense les projets et actions concrètes à mettre en place sur le territoire pour mettre en œuvre la stratégie et atteindre les objectifs fixés. Ces actions peuvent concerner différents secteurs, tels que l'habitat, les transports, l'agriculture, l'industrie, etc.

4. Suivi et évaluation : Le PCAET prévoit également un dispositif de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des actions mises en place, ajuster si nécessaire les mesures en fonction des résultats obtenus, et rendre compte de la progression du territoire vers ses objectifs climatiques et énergétiques.

Suite à l'étude mutualisée, accompagnée par le Pays de la Jeune Loire et le Bureau d'études Mosaïque Environnement, la Communauté de communes s'est lancée dans la rédaction de son propre PCAET. Il intègre les actions que tous les acteurs vont mener pour lutter contre le changement climatique, la préservation de l'environnement et la lutte contre les déperditions d'énergie.

Le PCAET est un outil essentiel pour **mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire (citoyens, entreprises, associations, administrations) dans la lutte contre le changement climatique** et la transition vers une économie bas-carbone et plus durable.



L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES : HARMONISATION ET SÉCURISATION

POUR FACILITER ET HARMONISER LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT, LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES SOUHAITENT UNE GESTION GLOBALE DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ET DES STATIONS PAR UNE SEULE ENTITÉ.

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes Loire Semène (CCLS) est en charge de l'assainissement pour les communes de son territoire. Des conventions ont été établies avec les différentes communes, comprenant la gestion des réseaux et de certaines stations d'épuration. Ces conventions arriveront à échéance le 1er novembre 2023. Par ailleurs, d'autres stations d'épuration situées à Aurec-sur-Loire, Saint-Just-Malmont et Pont-Salomon sont actuellement gérées en prestation de service par des entreprises privées qui prendront fin en octobre 2023.

Dans un souci d'harmonisation du fonctionnement et des pratiques dans chaque commune, les élus ont pris la décision de confier la gestion, l'entretien et l'exploitation de l'ensemble du service d'assainissement à une seule et même entité, par le biais d'un marché de prestation de service d'une durée de 26 mois, allant jusqu'au 31 décembre 2025.

LE TERRITOIRE DE LOIRE-SEMÈNE COMPTE DOUZE SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, COMPRENANT DIFFÉRENTES MÉTHODES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES :



BOUES ACTIVÉES :

- Un traitement des eaux réalisé par des micro-organismes. Ce sont plutôt des stations de grandes tailles.



FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX :

- Les eaux usées sont traitées dans un bassin à deux étages de graviers plantés de roseaux, qui agissent comme des filtres naturels pour éliminer les contaminants.



LAGUNES :

- Ce procédé est utilisé pour les assainissements collectifs de moyenne taille. Les eaux usées sont dégraissées, déshuilées et désensablées, puis elles circulent lentement par gravité dans une succession de bassins peu profonds appelés lagunes.



BIOFILTRÉS OU LITS BACTÉRIENS :

- Ce procédé consiste à faire percoler l'eau à traiter à travers un matériau sur lequel les bactéries se développent, formant ainsi un biofilm qui permet de dégrader les polluants présents dans l'eau.

La décision de confier la gestion globale de l'assainissement à une seule entité vise à améliorer l'efficacité et l'homogénéité du service sur l'ensemble du territoire de la CCLS, dans le but de garantir un traitement optimal des eaux usées et de préserver l'environnement.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, LA BONNE TAILLE POUR PÉRÉNISER LES RESSOURCES EN L'EAU

LA DIVERSIFICATION ET LA SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU DES STATIONS DE TRAITEMENT SONT ESSENTIELLES FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ACTUELS ET FUTURS. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A PRIS LES DEVANTS DÈS 2020 LORS DE LA PRISE DE COMPÉTENCE EAU POTABLE EN ÉTUDIANT PLUSIEURS SCÉNARIOS POUR SÉCURISER ET INTERCONNECTER LES TROIS STATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU DU TERRITOIRE.

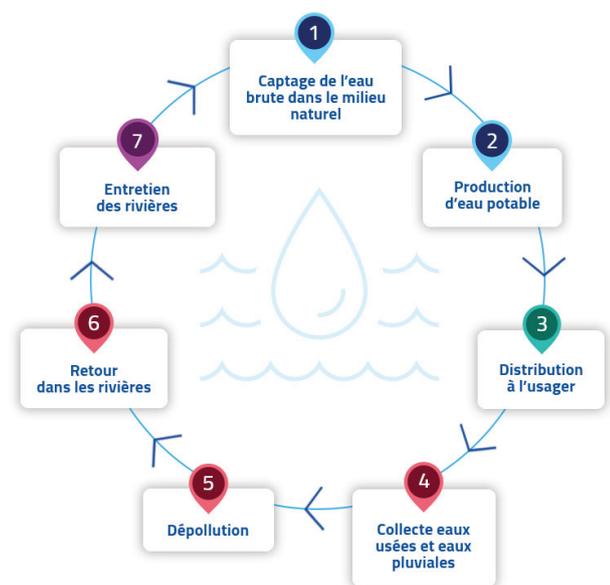
Avec les sécheresses récurrentes, les préoccupations liées à la pollution et les éventuelles pannes des stations de traitement, la sécurisation des ressources en eau potable revêt une importance capitale. Actuellement, le territoire dispose de trois stations de traitement des eaux : la station de la Clare sur la commune de Saint-Didier-en-Velay, celle de la Faye à Aurec-sur-Loire et celle de Lherbret à Saint-Just-Malmont. Chacune de ces stations est alimentée par une source d'eau spécifique : la Clare par la Semène, la Faye par le barrage de la Valette et en secours par la Loire, et Lherbret par le barrage des Plats et de Lavalette en secours.

Initialement, il avait pu être envisagé de ne conserver qu'une ou deux des trois stations pour limiter les coûts d'entretien, mais la sécheresse de l'année dernière a démontré la nécessité de sécuriser en priorité l'approvisionnement en eau en multipliant les sources d'alimentation pour chaque station. Ainsi, un programme d'interconnexion a été lancé pour évaluer les possibilités techniques de raccorder les stations entre elles, permettant d'avoir des solutions de secours en cas d'imprévus.

Différents scénarios de sécurisation ont été étudiés pour chaque station. Pour la station de la Faye, deux options sont envisagées : la sécurisation par la station de Lherbret ou la sécurisation par la station du Sympae située sur la commune de Monistrol-sur-Loire.

Deux scénarios également pour la station de la Clare ont été étudiés : sécurisation par la station du Sympae ou la sécurisation par la station de Lherbret.

Ces scénarios sont actuellement examinés par les élus, en mettant en relief leur impact sur le prix de l'eau et sur l'assurance d'avoir toujours de l'eau au robinet. La sécurisation des ressources en eau potable reste une priorité. La Communauté de Communes travaille activement sur ces projets pour garantir un approvisionnement durable et fiable pour tous ses habitants. C'est grâce à la prise de compétence par la Communauté de Communes qu'il est possible de lancer des projets d'une telle envergure.



La Communauté de Communes intervient à chaque étape du cycle de traitement de l'eau





INTERVIEW AVEC ALEXANDRE PEYRARD, DIRECTEUR DE LA SPL "LES RIVES D'AUREC".

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER VOTRE PARCOURS ?

J'ai suivi des études supérieures de commerce et en parallèle, j'ai passé des diplômes dans l'animation. J'ai fait mes premières armes... à Loire-Semène, je devais faire partie des 10 premiers agents.

Après 10 ans à évoluer dans le secteur Enfance Jeunesse, j'ai pris la direction du service Famille, Culture et Sport à la Communauté de Communes Marches du Velay-Rochebaron. C'est en 2020 que j'ai pris la direction des Rives d'Aurec.

C'EST QUOI UNE SPL ?

Ce sont les initiales de Société Publique Locale. C'est une entité économique de droit privé à capitaux publics, détenue par des collectivités territoriales. En d'autres termes, c'est un outil très pratique pour les collectivités, cela permet de mettre à la disposition des acteurs publics actionnaires, des outils de droit privé.

POUVEZ-VOUS PRÉSENTER LA SPL " LES RIVES D'AUREC " ?

Nous sommes 12 salariés permanents mais l'équipe passe à une trentaine de personnes l'été. Nous œuvrons principalement sur la commune d'Aurec-sur-Loire. Notre champ d'action est assez varié puisque nous intervenons dans la restauration scolaire et l'hôtellerie puisque nous gérons un gîte de groupe (120 places) et un camping. Nous intervenons également dans le tourisme avec la gestion de la Base de Loisirs, et tout dernièrement dans la culture et l'économie avec le développement du Château d'Aurec-sur-Loire. Au final, toutes ces activités sont très complémentaires.

POURQUOI UNE SPL POUR GÉRER TOUS CES ÉQUIPEMENTS ?

Cette SPL fait partie des plus anciennes créées en France. À l'époque, c'était un réel défi de se lancer dans cette aventure, personne n'en avait entendu parler ! Aujourd'hui, la SPL fait partie du paysage de Loire Semène.

Le tourisme, la restauration ou l'hôtellerie sont des secteurs très fluctuants et tendus... Leur gestion nécessite une rapidité d'exécution et une attractivité, notamment pour le recrutement de personnel. La SPL permet de disposer de ces atouts.

UN BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ?

Il est un peu tôt pour le dire, mais la saison touristique a été plutôt bonne notamment au mois d'août. Le Jardin Aqualudique a vraiment trouvé son public. Il s'est retrouvé complet régulièrement pendant la sai-son. Le Château, quant à lui, demande plus de temps pour monter en notoriété, mais les premiers retours que nous avons, notamment concernant la scénographie, sont très bons. Il faut lui donner encore du temps pour s'épanouir pleinement !

LES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

L'année 2023 a été très riche en nouveaux projets avec l'arrivée du Château et du Jardin Aqualudique. L'année 2024 sera l'année de la consolidation et de l'amélioration des offres que nous proposons aux habitants de notre territoire.

ADRESSE SPL

Les Rives d'Aurec / 36 plaines des loisirs,
43110 Aurec-sur-Loire / 04 77 75 00 75



OUVERTURE DU JARDIN AQUALUDIQUE

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ À DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR À LA BASE DE LOISIRS D'AUREC-SUR-LOIRE : L'ESPACE AQUALUDIQUE.

Des fleurs multicolores, des murs d'eau, un seau géant, des toboggans, des palmiers d'eau, des cascades et fontaines ... et finalement si c'était ça le bonheur ? En tout cas, pour les plus jeunes, ça y ressemble certainement.

Au printemps dernier, le jardin aqualudique a ouvert ses portes après 10 mois de travaux. Les lignes d'eau de l'ancienne piscine municipale découverte ont laissé place à une plateforme extérieure de jeux aquatiques dédiée aux 4-12 ans. Un espace de 100m² spécial 0-3 ans a également été créé.

L'objectif de cette transformation visait à maîtriser l'impact environnemental de l'utilisation d'une piscine découverte, équipement reconnu et apprécié par tous mais devenu vieillissant, énergivore et en inadéquation avec les attentes des locaux et des touristes. Une réflexion a donc été menée afin de proposer un équipement relevant de nombreux défis :

- Répondre aux préoccupations environnementales actuelles,
- Réduire les consommations énergétiques et les émissions afin de tendre vers un équipement aussi passif que possible,
- Proposer un concept original et ludique autour de l'eau

La gestion du jardin aqualudique a été confiée à la SPL des Rives d'Aurec avec le paiement d'un loyer à la Communauté de Communes qui permet d'amortir l'investissement de base.

En 2023, c'est plus de 16 000 personnes qui ont pu profiter de ce nouveau service.



OUVERTURE DE MAI À SEPTEMBRE

Informations, tarifs et réservation :
Tarif préférentiel pour les habitants du territoire



LE NOUVEAU SITE INTERNET DES GORGES DE LA LOIRE

ET SI ON DÉCOUVRAIT CHEZ NOUS ?

QUAND ON N'EST PAS DU COIN (ET MÊME QUAND ON L'EST), IL EST DIFFICILE DE SAVOIR CE QUI SE CACHE DERRIÈRE LA DÉNOMINATION LOIRE SEMÈNE, DE SAVOIR CE QUE REGROUPENT LES MARCHES DU VELAY - ROCHEBARON ET ENCORE PLUS OÙ SE SITUE LE SMAGL (SYNDICAT MIXTE AMÉNAGEMENT GORGES DE LA LOIRE).

ALORS DEPUIS 2018, CES 3 ENTITÉS SE SONT UNIES POUR MONTRER QUE LE TERRAIN DE JEU SUR LEQUEL NOUS RÉSIDONS, MÉRITE LE DÉTOUR ! VOUS ÊTES ICI DANS LES GORGES DE LA LOIRE, CELLES QUI SONT ENCORE SECRÈTES, CELLES OÙ LA NATURE EST REINE, AVEC SES PLATEAUX ET SES CHÂTEAUX, SES PETITS COINS DE PARADIS MÉCONNUS, SES SPOTS POUR GRIMPER, POUR GLISSER OU MARCHER, SES ITINÉRAIRES DE VÉLO, CELLES OÙ RÈGNENT LA CONVIVIALITÉ, LA SIMPLICITÉ, ... IL Y A TELLEMENT DE CHOSES À FAIRE ET À DÉCOUVRIR, MAIS FAUT-IL ENCORE LE SAVOIR.

UN NOUVEAU SITE INTERNET DES GORGES DE LA LOIRE

Pour se faire connaître, rien de mieux qu'un site internet ! www.gorgesdelaloire.fr a été lancé au printemps dernier avec pour objectifs :

- **Séduire**, devenir une source d'inspiration pour des vacanciers en quête d'un séjour nature, déclencher des envies de séjours, d'excursions, de visites
- **Promouvoir** notre territoire en tant que destination touristique, valoriser ses atouts et son offre touristique (hébergements, activités, visites...)
- **Donner de l'information juste et utile** aux internautes en quête d'informations précises (événements, tarifs, horaires...) pour faciliter l'organisation de leurs vacances ou de leur escapade
- **Concrétiser** en permettant les réservations des offres réservables en ligne

L'internaute doit trouver l'information qu'il recherche très rapidement grâce à des partis pris de mise en lumière et une base de données remise à jour quotidiennement par les équipes de l'office de tourisme.

Les Gorges de la Loire est une belle entrée qui permet de faire rayonner l'ensemble du territoire : les bourgs médiévaux, les sites pleine nature, les restaurateurs et hébergeurs...



Gorges de la Loire
Sauvages

PAR NATURE

 Lac de Grangent



Côté éditorial

La volonté est de mettre en avant les atouts du territoire ; La Loire véritable colonne vertébrale de notre destination, ses rivières, ses espaces naturels protégés, ses pépites secrètes naturelles ou de patrimoine, les activités de pleine nature avec des focus sur la grande Itinérance à pied sur le GR3, à VTT sur la Grande Traversée de Haute-Loire, en canoë sur la Loire. L'internaute y trouvera une ambiance propre aux Gorges de la Loire, très immersive, où la nature omniprésente offre une parenthèse de déconnexion, pleine de surprises et à proximité de lieux de vie animés.

Des propositions de road trip à la journée sont aussi faites

Le leitmotiv : séduire et faciliter pour concrétiser un séjour !

Côté expérience

C'est dans le blog que l'internaute retrouvera des retours d'expériences. Cette rubrique s'enrichira au quotidien grâce aux contributions de toutes les équipes d'offices de tourisme et plus largement à ceux qui souhaitent partager leurs émotions liées à la pratique d'une activité ou à la découverte, sur un ton moins institutionnel, plus personnel !

L'info ultra pratique dans la rubrique Organiser

Vous y retrouvez l'ensemble de l'offre touristique, hébergements (gîtes, chambres d'hôtes, campings, aires de camping-car) restaurants, visites, activités de pleine nature, agenda, produits du terroir, que faire s'il pleut ...



Office de Tourisme Marches du Velay
Rochebaron - Monistrol-sur-Loire
14 faubourg Carnot
43120 Monistrol-sur-Loire
04 71 66 03 14

[Contact](#)
[Brochures](#)

Newsletter

Recevez nos actualités et nos prochaines animations

[Je m'inscris](#)

Suivez nous



[Espace groupes](#)

LANCEMENT DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA VOIE VERTE

UNE VOIE VERTE ENTRE FIRMINY ET DUNIÈRES, UN BEAU PROJET À L'ÉTUDE POUR MESURER L'IMPACT FINANCIER ET ENVIRONNEMENTAL.

Depuis quelques années, la ligne ferroviaire reliant Dunières (Haute-Loire) à Firminy (Loire), fait l'objet de nombreuses convoitises. Certains souhaiteraient conserver les rails pour une potentielle remise en état, tandis que d'autres souhaiteraient une voie verte à la place du chemin de fer.

Les services de la Région AURA, des Départements de la Loire et Haute-Loire, de Saint Etienne Métropole, de la commune de Firminy, de la Communauté de communes Loire Semène et l'association O² se sont rencontrés afin d'évoquer une liaison mode doux entre Loire et Haute Loire.

Désireux de développer la qualité du cadre de vie et des services offerts à la population, les élus du bureau communautaire de Loire Semène se sont engagés, le 2 novembre 2021, à apporter un soutien financier à la réalisation d'une étude de faisabilité.

Cette étude permettra d'établir un diagnostic technique et environnemental du tronçon Firminy – La Séauve. Ainsi en fonction de l'impact environnemental et financier du projet, les élus se prononceront sur le lancement des travaux.



EN QUELQUES CHIFFRES

27 km

10 tunnels

8 viaducs

5 gares

AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA SEMÈNE À PONT-SALOMON

UN SENTIER OMBRAGÉ, UNE JOLIE RIVIÈRE, LES OISEAUX QUI CHANTENT ET TOUT CELA À MOINS DE 3 MINUTES DE LA RN 88 ? C'EST À PONT SALOMON QUE LES TOURISTES ET RÉSIDENTS POURRONT TROUVER CE HAVRE DE PAIX QUI SERA TOTALEMENT RÉNOVÉ.



Sur les berges de la Semène, les pontois disposent d'un véritable poumon vert qui s'étend sur de nombreux hectares. Néanmoins, Il apparaît nécessaire de réaliser des travaux d'aménagement et d'équipement afin de valoriser ce site d'exception, tout en préservant la biodiversité.

En lien avec les élus de la commune de Pont Salomon et de la Communauté de Communes Loire Semène, le bureau d'études B.Ingénierie travaille sur un plan de valorisation du site.

L'objectif est de proposer un aménagement cohérent avec la création d'un secteur récréatif dédié aux familles (aire de jeux, installation de mobilier...) et de renforcer l'itinérance douce sur les bords de rivière en offrant des espaces de quiétude propices à la contemplation, la détente et favorisant une accessibilité pour tous. Il sera également installé une zone de lavage – gonflage VTT et de nombreuses zones de détente le long des berges.


30 %

25 %
 Soutenu par

RÉHABILITATION DU MUSÉE DE LA FAULX À PONT SALOMON

**APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE RÉFLEXION POUR ASSURER LA PÉREN-
NITÉ DU SITE ET RÉPONDRE À L'EXIGENCE DE RÉGULARISER LE BÂTI-
MENT EN ERP (ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC), LES ÉLUS ONT
ENTREPRIS EN 2017 UN AMBITIEUX PROGRAMME DE RÉHABILITATION
DU MUSÉE DE LA FAULX À PONT SALOMON.**

Au cœur de cette commune au riche passé industriel, l'usine de faulx a longtemps été le témoin privilégié du talent des artisans locaux, des souvenirs d'une époque révolue où l'activité forge-ronne battait son plein. Aujourd'hui, les élus ont pris à cœur de préserver ce patrimoine culturel d'exception et de le partager avec les générations présentes et futures.

En étroite collaboration avec l'association des Amis du Musée et en partenariat avec les services de la DRAC (Direction des Affaires culturelles), les travaux de rénovation de ce site historique ont débuté en septembre 2022. Durant une période de 9 mois, les ouvriers se sont activement attelés à redonner vie à ce

lieu empreint de mémoire, avec un soin particulier apporté à la conservation de l'âme industrielle d'autrefois.

Le chantier s'est achevé en juin 2023, couronné par la remise en eau du bassin alimenté par la Semène, en juillet. Aujourd'hui, la Communauté de Communes et l'association du Musée de la Faulx, nouvellement constituée, travaillent sur le fonctionnement du site. Une réflexion est conduite sur la création d'un parcours de visite destiné au public. Ce parcours respectera l'histoire authentique de la fabrication de la Faulx, où les marteaux frappaient avec force et où les canaux acheminaient l'eau du bassin pour mettre en mouvement l'outil de production.

Pour ce savoir faire, et en attendant une ouverture officielle du musée, d'autres étapes sont en cours, afin de retrouver l'atmosphère d'antan du travail des artisans façonniers de ces outils agricoles.



Soutenu par



3 %



15 %



35 %



28 %



19 %

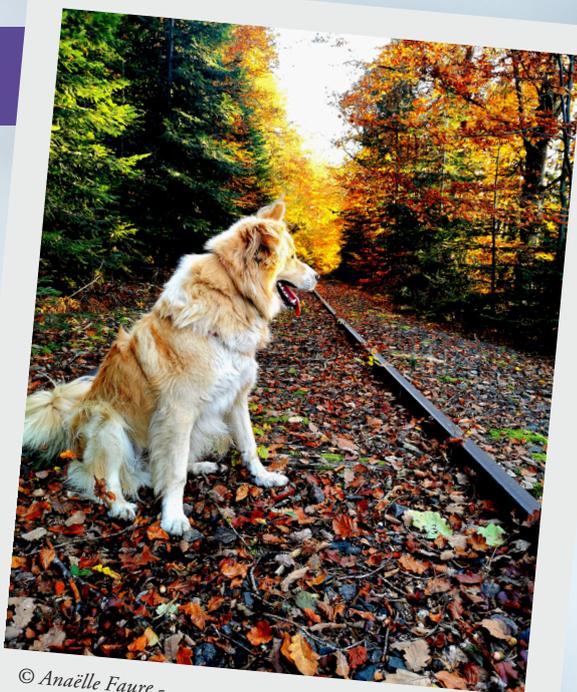


Concours photo

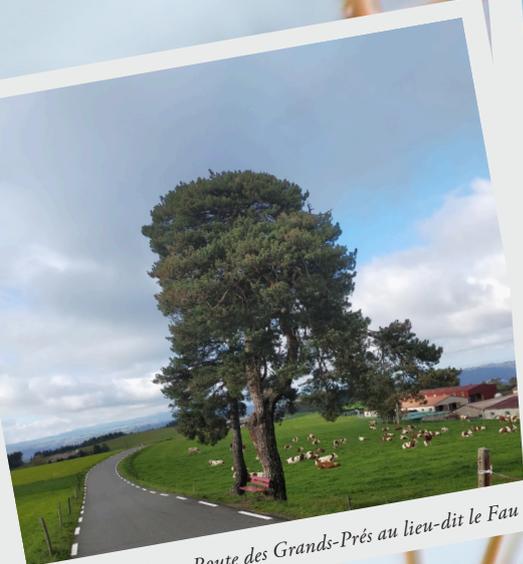
Votre territoire mis en lumière par ses habitants



© Fayolle Sophie -
Saint-Just-Malmont



© Anaëlle Faure -
Saint-Didier-en-Velay



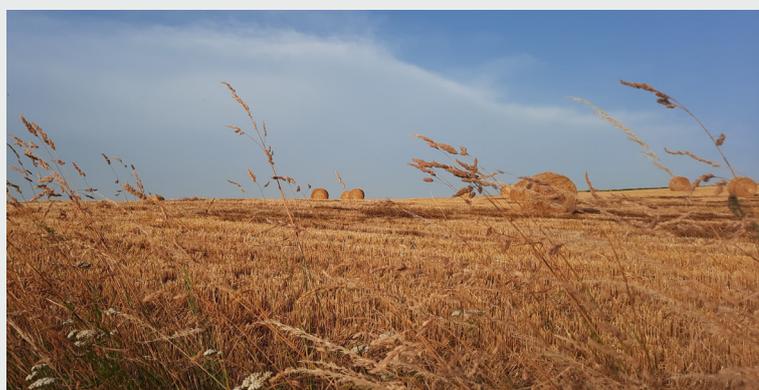
© Michel Robert - Route des Grands-Prés au lieu-dit le Fau



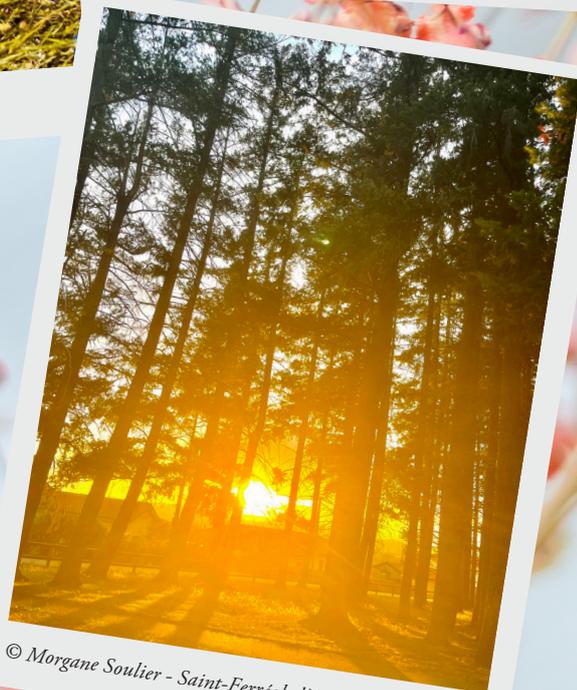
© Virginie Junin -
"Malmont" - Saint-Just-Malmont



© Amandine Stradier - Saint-Just-Malmont



© Yannick Bergeron - Le Fau -
Saint-Just-Malmont



© Morgane Soulier - Saint-Ferréol-d'Auroure



Communauté de Communes Loire Semène
Aurec-sur-Loire • Saint-Just-Malmont • Saint-Didier-en-Velay
Saint-Ferréol-d'Auroure • Pont-Salomon • La-Séauve-sur-Semène • Saint-Victor-Malescours